

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2008

sous la présidence de Monsieur Joseph OSTERMANN, Maire.

Nombre de membres élus : 29, en exercice : 29, présents : 27.

Membres présents :

M./Mme HERRBACH Marie-Jeanne, ESCHLIMANN Michèle, HARTMANN Jean-Philippe, HAMMANN Rodolphe, REBEUH Marie-Claude, MOCHEL Jean-Paul, WEISS Martine, ZAHNBRECHER Raymonde, HAAS Jean-Philippe, FENDRICH Serge, DUSSENNE André, EBEL Jean-Luc, ARNOULD Dominique Michel, CAQUELIN Martine, KERN Nathalie, COMMENE Marie-Angèle, BERI Stéphane, HEITZ Emmanuelle, PETER Nathalie, FILEZ Jean-Christophe, MATHIEU Isabelle, BOUR Hervé, SCHNITZLER Philippe, GILI Jérôme, BLANCHARD Catherine, KURTZ Jennifer.

Membres absents ayant donné procuration :

M. ANN Jacques à M. HARTMANN Jean-Philippe
Melle KREMMEL Nathalie à M. DUSSENNE André

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2008 ET DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2008

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 Février 2008 est adopté à l'unanimité par les conseillers dont le mandat été reconduit.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2008 est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDUS ET COMMUNICATIONS A L'ASSEMBLEE

Les conseillers reçoivent communication des extraits des procès-verbaux suivants :

- séance ordinaire du Conseil de la Communauté de Communes du 26 février 2008
- séance ordinaire du Comité Directeur du SIVOM de WASELONNE et Environs du 21 février 2008.

N° 25/2008

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Conformément à l'article L. 2122-23, il appartient au Maire de rendre compte à l'Assemblée des décisions prises par délégation. Le Conseil prend par conséquent connaissance des éléments transmis.

N° 26/2008

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE les membres de la Commission d'Appel d'Offres, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'unanimité soit 29 voix, comme suit :

M. le Maire étant Président,

Délégués titulaires

- 1) HAAS Jean-Philippe
- 2) ANN Jacques
- 3) WEISS Martine
- 4) DUSSENNE André
- 5) BOUR Hervé

Délégués suppléants

- 1) MOCHEL Jean-Paul
- 2) HERRBACH Marie-Jeanne
- 3) COMMENNE Marie-Angèle
- 4) ZAHNBRECHER Raymonde
- 5) KURTZ Jennifer

N° 27/2008**DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES COTEAUX DE LA MOSSIG****LE CONSEIL MUNICIPAL,****DESIGNE** au scrutin secret, par 22 voix soit la majorité absolue, les délégués en question comme suit :**Délégués titulaires**

- 1) OSTERMANN Joseph, Maire, de droit
- 2) HERRBACH Marie-Jeanne
- 3) ESCHLIMANN Michèle
- 4) HARTMANN Jean-Philippe
- 5) HAMMANN Rodolphe
- 6) MOCHEL Jean-Paul
- 7) REBEUH Marie-Claude
- 8) WEISS Martine
- 9) EBEL Jean-Luc
- 10) HAAS Jean-Philippe
- 11) FENDRICH Serge
- 12) BERI Stéphane
- 13) ANN Jacques

Délégués suppléants

- 1) ZAHNBRECHER Raymonde
- 2) DUSSENNE André
- 3) ARNOULD Dominique Michel
- 4) CAQUELIN Martine
- 5) KERN Nathalie
- 6) COMMENNE Marie-Angèle
- 7) HEITZ Emmanuelle
- 8) PETER Nathalie
- 9) KREMMEL Nathalie

N° 28/2008**DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE****LE CONSEIL MUNICIPAL,**

FIXE le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS à 8 (huit) au total, soit 4 (quatre) élus en son sein par le Conseil Municipal et 4 (quatre) membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal mentionnées à l'article 138 alinéa 4 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale,

Après avoir procédé par vote secret au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

DESIGNE à l'unanimité soit 29 voix pour, parmi ses membres comme tels délégués :

- 1) HERRBACH Marie-Jeanne
- 2) CAQUELIN Martine
- 3) KERN Nathalie
- 4) BLANCHARD Catherine

N°29/2008

DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SIVOM DE WASSELONNE ET ENVIRONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE par 24 voix soit la majorité absolue les délégués en question comme suit :

- | | <u>Délégués titulaires</u> | <u>Délégués suppléants</u> |
|----|----------------------------|----------------------------|
| 1) | STENGEL Marcel | MOCHEL Jean-Paul |
| 2) | BERI Stéphane | HAAS Jean-Philippe |

N°30/2008

DESIGNATION DES DELEGUES POUR L'EAU POTABLE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, pour l'eau potable,

de désigner par 24 voix pour :

- 1) M. HAAS Jean-philippe comme délégué de la commune de WASSELONNE au sein de la Commission Géographique, de l'Assemblée Territoriale et de l'Assemblée Générale du SDEA,
- 2) M. BERI Stéphane comme délégué de la commune de WASSELONNE au sein de la Commission Géographique, de l'Assemblée Territoriale et de l'Assemblée Générale du SDEA,

Dans l'attente de la dissolution du Syndicat des Eaux du Kochersberg, ces délégués pourront également représenter la commune au sein du Comité Directeur du Syndicat.

N°31/2008

DESIGNATION DES DELEGUES AU SICTOMME DE MOLSHEIM, MUTZIG ET ENVIRONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE par 22 voix pour les délégués en question comme suit :

- 1) HARTMANN Jean-Philippe
- 2) HAMMANN Rodolphe.

N°32/2008

DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE LA RESIDENCE RENE HUG

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE par 23 voix pour et 6 abstentions (M. FILEZ Jean-Christophe, Mme MATHIEU Isabelle, M. BOUR Hervé, M. SCHNITZLER Philippe, Mme BLANCHARD Catherine et Mme KURTZ Jennifer) les délégués en question comme suit :

- 1) HERRBACH Marie-Jeanne

- 2) REBEUH Marie-Claude
 - 3) ZAHNBRECHER Raymonde
- le Maire, M. Joseph OSTERMANN, en étant membre de droit.

N°33/2008**DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL LONG ET MOYEN SEJOUR DE WASSELONNE****LE CONSEIL MUNICIPAL,**

DESIGNE par 22 voix pour et 7 abstentions (M. FILEZ Jean-Christophe, Mme MATHIEU Isabelle, M. BOUR Hervé, M. SCHNITZLER Philippe, M. GILI Jérôme, Mme BLANCHARD Catherine et Mme Jennifer KURTZ) les délégués en question comme suit :

- 1) HERRBACH Marie-Jeanne
- 2) REBEUH Marie-Claude
- 3) CAQUELIN Martine

le Maire, M. Joseph OSTERMANN, en étant membre de droit.

N°34/2008**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER SAINTE CATHERINE DE SAVERNE****LE CONSEIL MUNICIPAL,**

DESIGNE par 24 voix pour et 5 abstentions (M. FILEZ Jean-Christophe, Mme MATHIEU Isabelle, M. BOUR Hervé, M. SCHNITZLER Philippe, Mme BLANCHARD Catherine),
Mme KREMMEL Nathalie, demeurant 56 rue du Général de Gaulle à 67310 WASSELONNE.

N°35/2008**DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE MARCEL PAGNOL****LE CONSEIL MUNICIPAL,**

DESIGNE par 22 voix pour et 7 abstentions (M. FILEZ Jean-Christophe, Mme MATHIEU Isabelle, M. BOUR Hervé, M. SCHNITZLER Philippe, M. GILI Jérôme, Mme BLANCHARD Catherine et Mme Jennifer KURTZ) comme représentants :

- 1) REBEUH Marie-Claude
- 2) HAAS Jean-Philippe

N°36/2008**DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 101 RUE DU GENERAL DE GAULLE A WASSELONNE****LE CONSEIL MUNICIPAL,**

DESIGNE par 22 voix pour et 7 abstentions (M. FILEZ Jean-Christophe, Mme MATHIEU Isabelle, M. BOUR Hervé, M. SCHNITZLER Philippe, M. GILI Jérôme, Mme BLANCHARD Catherine et Mme Jennifer KURTZ), Mme Marie-Jeanne HERRBACH en tant que déléguée à l'Assemblée Générale des Copropriétaires de l'immeuble sis 101 rue du Général de Gaulle à WASSELONNE.

N°37/2008**DESIGNATION DE DELEGUES A LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE LA CHASSE****LE CONSEIL MUNICIPAL,**

DESIGNE par 23 voix pour et 6 abstentions (M. FILEZ Jean-Christophe, Mme MATHIEU Isabelle, M. BOUR Hervé, M. SCHNITZLER Philippe, Mme BLANCHARD Catherine et Mme Jennifer KURTZ) comme tels :

- 1) DUSSENNE André
- 2) HAAS Jean-Philippe,
le Maire en étant Président de droit.

N° 38/2008

FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS AU MAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. **DECIDE** de fixer les indemnités de fonction du Maire, des 7 Adjointes au Maire et d'un conseiller municipal comme suit :

Indemnités de fonction du Maire :

29,70 % du montant mensuel correspondant à l'indice brut 1015 majoré de 15 % au titre de Ville chef-lieu de canton

Indemnités de fonction des Adjointes au Maire :

21,14 % du montant mensuel correspondant à l'indice brut 1015 majoré de 15 % au titre de Ville chef-lieu de canton

Indemnités de fonction du conseiller municipal M. BERI :

8,02 % du montant mensuel correspondant à l'indice brut 1015

2. **PREND ACTE** du tableau récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'Assemblée,
3. **ENTEND** que ces indemnités leur soient allouées à compter du 17 mars 2008 pour le Maire et les Adjointes, et à compter de l'arrêté de délégation de fonction pour le conseiller municipal.

N° 39/2008

ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE la reconduction de l'indemnité de conseil au Receveur Municipal.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

M. le Maire expose qu'il s'agit d'une obligation réglementaire, et qu'il propose à ce poste M. Rodolphe HAMMANN.

N° 40/2008

FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX ET FIXATION DES CREDITS AFFECTES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 5 % du montant des indemnités des élus,

ENTEND que la prise en charge de la formation des élus soit encadrée par les principes suivants :

- agrément des organismes de formations

- dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la ville
- liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses
- répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus.

DECIDE selon les capacités budgétaires de prévoir chaque année ladite enveloppe financière.

N° 41/2008

PRISE EN CHARGE DE FRAIS DIVERS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. PREND EN CHARGE les sommes suivantes :

- remplacement d'un candélabre Rue du Ried pour 1 950,00 € HT / 2 332,20 € TTC, à verser à SOBECA à IMBSHEIM 67330, imputation 365-2152 fct 814
- fourniture et pose d'un ensemble lumineux d'éclairage public Rue Beethoven à hauteur de 2 584,00 € HT / 3 090,46 € TTC, à verser à SOBECA à IMBSHEIM 67330, imputation 365-2152 fct 814,

2. ACCEPTE le versement en faveur de la commune par l'Association Cercle Saint-Laurent de WASELONNE, de la somme de 115 € - correspondant à la part revenant à la Ville pour l'organisation d'activités à la piscine dans le cadre du Contrat Educatif Local – Fête du Sport en famille le samedi 29 septembre 2007 (dont le Cercle Saint-Laurent est « association porteuse »).

N° 42/2008

PERSONNEL COMMUNAL - MISE A DISPOSITION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré par 22 voix pour et 7 abstentions (M. FILEZ Jean-Christophe, Mme MATHIEU Isabelle, M. BOUR Hervé, M. SCHNITZLER Philippe, M. GILI Jérôme, Mme BLANCHARD Catherine et Mme Jennifer KURTZ),

DONNE SON ACCORD à la prolongation de la mise à disposition à l'Association WTV Prod., d'un adjoint administratif de la Ville, à raison de l'intégralité de son coefficient d'emploi soit 20 h / semaine,

FIXE la durée de ce dispositif à trois ans à compter du 1^{er} Avril 2008,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention à intervenir en ce sens entre la Ville et l'Association WTV Prod.,

ENTEND que les dépenses salariales engagées au titre de cette mise à disposition soient supportées par la Ville.
